

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnement	ale
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : 2021 5417
05/05/2021	05/05/2021	2021_3417
	1. Intitulé du projet	
Boisement d'une pat	une dans le boulonnais	avec differentes
essences d'arbres	ine dans le boulonnais	90
SECURED CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROP	du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou	
2.1 Personne physique		
Nom BEUTIN	Prénom Jean-	Paul
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme juridic	que
	nez à votre demande l'annexe obligat	
3. Catégorie(s) applicable(s) du tabl	eau des seuils et critères annexé à l'article dimensionnement correspondant du proj	R. 122-2 du code de l'environnement e et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard	d des seuils et critères de la catégorie
	(Préciser les éventuelles rubriques issues	a dulles nomencialores (ICF2, ICFA, e.
47 C	Premier boisement d'1455 à 30 ca	d'une superficie
	d'1455 a 30 ca	
	4. Caractéristiques générales du projet	
	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.	
4.1 Nature du projet, y compris les eve	nrueis iravaux de demolillon	
- Actuellement, C'a	I une palere pour l	herhage de 6 bourns
1' we'l a shalo	re à onseinite de l	a ville et de
Clovill a octor		and a landforce
I ambjorde A 16	- alte parelle dans	, con females cramer
a housours été	en pravie.	. o m
To do do do	ntuels travaux de démolition  le une patere pour l'  re à proximite de l  - Cette parcelle dans  en prairie  s houes en périphène  basement avec dire  région.	de the parcelle
The of a confirmation	1 in the state of the	Rea emenas
- le projet est le	busement avec our	5,70,000
adaptées à la	region.	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Valoriser une parcelle pour l'environnement, la faune souvage à la binnite de la ville de Saint Martin Boulogne

## 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Pour la réalisation du projet il sera envisagé un mélange de 60% d'essences objectif et de 40% d'essences d'accompagnement la densité de la plantation sera de 1250 plants à l'hectare - Essences objectif : hêtres, chenes predonculés érables sycomores. Essences d'accompagnement - érables champétres, bruleaux charmes sorbiers auches glutineure. Il sera envisagé un sous-solage sur une prévideur de 60 cm afin de favoriser l'enracement de la plante. A près habillage et pralinage des racines les plants seront unstables duns une pôter travaillée pris rasser fermement.

Entrelien d'un sol pour favoriser la pousse des

	eurs caractéristiques	Valeur(s)
Stuface de birsen	unt = 1455a 30ca	
.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long. $\Lambda \circ G$	Z:\$8"}3 Lat.\$2°13'54"∂
100 Route de Calais (2280 5 Nartin Brilagre		_'"_Lat°'"_ '"_Lat°'"_
Jo	oignez à votre demande les annexes n° 2 à 6	
7 S'aait-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluati	Oui Non Non

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	Ø	
En zone de montagne ?	X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Ø	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	Ø	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	Ø	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	$\bowtie$	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		$\square$	
Dans un site ou sur des so pollués ?	ls	$\boxtimes$	
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		Ø	
Dans un site inscrit ?		$\square$	
Le projet se situe-t-il, dan ou à proximité :	oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		Ø	
D'un site classé ?		Ø	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Non Oui Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	$\boxtimes$	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	$\square$	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	$\boxtimes$	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	$\square$	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
Emissions	Engendre-t-it des effluents ?	$\triangleright$	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
, i opoidion	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	Ø	
approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, décriv		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants c :
	<del>-</del>		
	nces du projet identifi Non Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effet négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :
Non projet n'aura pas d'effets régatifs sur l'environnement ou la Santé hamourie : au contraine, les arbres absorberent les popluants atmospheriques, le bruit et les eaux de pluie,
7. Auto-évaluation (facultatif)  Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation

environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Je pense que mon projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale car en effet il n'y a que des points posités le plus je contribue, à mon rehelle au rehoisement d'un des départements les moins hoises de france

#### 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	Þ
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	N
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

2			0	bjet			
					<i>y</i> *		
			9. Engageme	ent et signatu	e ·		
Je certifie su	r l'honneur l'e	exactitude des	renseignements ci-				
Fait à	Sunt	Martin	Brillogia	le,	3/5/2/	<b>\</b>	
		1	Control of the second of the s				
Signature		1 Jus	7				

